

## Du côté de Lignières

# La mobilisation contre les éoliennes s'intensifie

### Chezal-Benoît

Le projet d'implantation de dix éoliennes porté par l'entreprise Neoen suscite une opposition vive et la création de l'Adebs.

Après l'annonce de projets agrivoltaiques ou de méthaniseurs, comme à Favardines, c'est de l'implantation de dix éoliennes géantes, portées par le promoteur Neoen, dont il est question en Boischaud-Sud. Présenté en juin dernier, ce projet concerne La Celle-Condé, Chezal-Benoît, Villecelin et Saint-Baudel et a, dès son annonce, provoqué l'inquiétude des riverains.

Certains ont rapidement structuré l'Association défense environnement Boischaud-Sud (Adebs), fondée le 14 décembre 2024 à Saint-Baudel. Présidée par Patrick Migeon, son bureau est composé de Valérie Girard (vice-présidente), Alphonse Baglin (secrétaire), Maïlys Delperdange (secrétaire adjointe) et Claudine Roguet (trésorière). Vendredi 7 mars, l'Adebs a organisé une réunion publique à la salle des fêtes casalaise, en présence du maire Roger Lebreiro et de représentants associatifs de Nature 18, Meunet patrimoine préservé ou encore Boischaud Marche environnement. Y a été dénoncé "un système qui exploite les campagnes sans apporter de véritables bénéfices aux habitants ou aux communes".

Les éoliennes prévues mesureraient 200m de haut, soulevant des préoccupations



Près d'une cinquantaine de personnes se sont réunies à l'occasion de cette réunion publique organisée par l'Adebs, inquiètes de l'éventuelle installation de dix éoliennes sur le territoire.

relatives à la biodiversité locale et au devenir de la route de migration des oiseaux. Le site prévu se trouve également dans une zone de protection radar liée à la base militaire d'Avord et est limité par des réseaux hertziens et des habitations proches. Les opposants dénoncent aussi l'opacité du promoteur Neoen, "qui n'a fourni qu'un zonage approximatif sans préciser les points exacts d'implantation". Les nuisances liées aux éoliennes sont au cœur des préoccupations : "bruits des pales", "pollution lumineuse nocturne" et "perte de valeur immobilière" sont évoqués par des habitants de communes

ayant accueilli ce type d'installation. Les promesses financières faites aux agriculteurs et aux communes sont également remises en question, "elles s'avèrent souvent bien inférieures aux attentes initiales", assène-t-on dans la salle.

### La question des socles en béton

En outre, la durée de vie limitée des éoliennes (environ 20 ans) soulève la question de leur démantèlement. Les socles en béton, d'une durée de vie de 40 ans et d'un volume allant jusqu'à 1 000m<sup>3</sup>, ne sont généralement pas détruits mais simplement

enterrés à faible profondeur, laissant un héritage environnemental problématique et souvent à la charge des agriculteurs. L'exemple de Vatan, dans l'Indre, illustre ces inquiétudes : des éoliennes y ont été démontées après seulement 14 ans d'exploitation et certains socles ne seront pas réutilisés. Les opposants dénoncent un secteur qu'ils qualifient de "marchand plutôt qu'écologique et alimenté par des subventions opaques parfois issues de l'étranger".

Face à cette mobilisation croissante, les conseils municipaux de trois des quatre communes concernées (Chezal-Benoît, La Celle-Condé et Saint-Baudel) ont d'ores et déjà voté contre le projet. Les représentants expérimentés d'autres associations anti-éoliennes ont évoqué "des combats longs mais pas sans espoir", encourageant les locaux à "une mobilisation rapide et puissante". Avec près de 250 éoliennes déjà installées dans la région et des centaines de projets encore à l'étude, l'Adebs s'inscrit dans "un mouvement plus large de résistance contre l'industrialisation massive des campagnes" par des associations qui entendent protéger le patrimoine naturel face à des initiatives qu'elles jugent destructrices pour l'environnement et le cadre de vie rural. Un bras de fer qui s'engage, ouvrant un débat sur les questions de transition énergétique, de sobriété et de choix d'un modèle de société, questions auxquelles ni ces associations ni les promoteurs n'échapperont.

Albane Mazet